

Villes & Villages Fleuris

Ville de Vitrolles

Dossier de
Candidature
3^e fleur
•
Juin 2025

Édito

A Vitrolles l'engagement en faveur du cadre de vie et de l'environnement ne faiblit pas. Bien au contraire. Face à l'accélération du changement climatique, nous renforçons nos actions pour adapter la ville, protéger la biodiversité et offrir aux habitants un environnement à la fois plus vert et plus résilient.

Depuis plus de dix ans, Vitrolles transforme durablement son paysage urbain. Désimperméabilisation des cours d'écoles et de crèches, création de places ombragées, plantation d'arbres, développement de forêts urbaines et gourmandes..., ces projets visent à lutter concrètement contre les îlots de chaleur tout en rendant la ville plus accueillante et agréable.

La biodiversité reste au cœur de notre démarche, avec une gestion différenciée des espaces verts, le recours à la fauche tardive, l'abandon des produits phytosanitaires, l'adaptation des variétés florales ou encore l'élaboration d'un atlas de la biodiversité et d'une charte de l'arbre. Chaque intervention est pensée pour favoriser les équilibres naturels.

Mais préserver l'environnement, c'est aussi agir collectivement. C'est pourquoi nous encourageons les Vitrollais à s'impliquer à travers des plantations participatives, des jardins partagés, des sorties nature avec la LPO ou encore le permis de végétaliser qui rencontre un vrai succès. Les petits Vitrollais sont également sensibilisés à la biodiversité dès le plus jeune âge, notamment dans les écoles.

Enfin, le fleurissement de la ville évolue en cohérence avec ces priorités à travers une diversité des palettes végétales, une propreté régulière des espaces publics, un encouragement aux mobilités douces et à la sobriété énergétique. Nous sommes collectivement convaincus qu'embellir Vitrolles c'est aussi penser à son avenir.

Il serait difficile de recenser ici l'ensemble des initiatives engagées. Nous vous invitons à les découvrir sur le terrain, au fil de votre visite. Bienvenue à Vitrolles !



Loïc GACHON,
Maire de Vitrolles



Marie-Claude MICHEL,
Conseillère municipale
déléguée à la Biodiversité,
Espaces verts, Nature en ville,
Protection animale

Sommaire

• Édito	2
• Identité de territoire	4
- Situation & Chiffres clés	4
- Vitrolles Ville Nouvelle ?	5
- Aujourd’hui Vitrolles...	6
-... en transition	8
• Un patrimoine naturel à vivre et préserver	10
- Étang de Berre	10
- Source de l’Infernet, et les ripisylves vitrollaises	10
- Plateau de Vitrolles – Massif de l’Arbois	11
- Connaitre & Sensibiliser	12
- Accompagner l’élan citoyen	13
• Fleurissement & Diversité végétale	14
- Enjeux du végétal à Vitrolles	14
- Moyens	14
- Gestion différenciée & Entretien alternatif	16
- Gestion du patrimoine arboré	18
- Fleurissement	19
- Nouveaux acteurs de la végétalisation	20
- Focus sur 3 aménagements	22
• Modes de vie & Préservation des ressources	24
- Ressource & Qualité de l’eau	24
- Énergie	25
- Réduction, Valorisation & Recyclage des déchets	26
- Autres actions contre le changement climatique	27
• Aménagement du territoire	28
- Ville sûre & Inclusive	28
- Mobilité & Réseaux : apaisement de la voirie et enfouissement	29
- Propreté	30
- Maîtrise de la publicité	31
- Projets phares et perspectives	32
• Offre culturelle & Animation touristique	35
- Vitrolles Tourisme Point Info pour vous guider à Vitrolles	35
- « Un été de fête » & Animation des espaces publics	35
- Équipements & Offre culturelle	37
• Quelques derniers aménagements en 2024-2025	48

Identité de territoire





Situation & Chiffres clés

PORTRAIT DE TERRITOIRE

Données du territoire communal (Sources statistiques : INSEE entre 2018 et 2021 selon les données)
Généralités



Vitrolles fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence, elle constitue la 2^e ville la plus peuplée du Territoire du Pays d'Aix derrière Aix-en-Provence avec 33 101 habitants (Source INSEE: entre 2018 et 2021) et, la 9^e ville la plus peuplée des Bouches-du-Rhône.

Vitrolles est située sur la rive Est de l'Étang de Berre, au cœur de la Métropole Aix-Marseille-Provence, à proximité de l'un des premiers aéroports de France (Marseille Provence), de la gare TGV d'Aix-en-Provence et de grands axes de circulation.

D'une superficie de 3 658 hectares, sur une longueur de 12km le territoire communal se compose de 4 entités géographiques :

- **Le bord de l'Étang de Berre** avec une façade littorale en reconquête, et **une plage avec un sentier littoral** permettant aux Vitrollais de profiter des espaces proches du rivage.

- Une zone résidentielle de 8.5km² avec une diversification des formes d'habitat et une vie de quartier. Une

ville marquée par son passé de Ville nouvelle qui dispose d'importants équipements permettant aux habitants de profiter de services de qualité dont 16 groupes scolaires et **plus de 33 parcs publics** sur l'ensemble de la ville avec notamment celui du Griffon de plus de 25 hectares. Avec un maillage de cette zone résidentielle, de la **zone naturelle** et du secteur de l'économie par un transport public de haut niveau, le Zenibus.

- Un **espace d'activités économiques de plus de 717 hectares** avec un rayonnement à l'échelle de l'aire métropolitaine et un pôle d'échange multimodal autour du secteur de Cap Horizon.

- Un **espace naturel remarquable**, classé en grande partie propriété du Conservatoire du littoral, le **plateau de l'Arbois**. Il s'étend sur plus de 19km², riche d'une **grande diversité faunistique, dont de nombreuses espèces d'invertébrés, d'amphibiens et d'oiseaux, ainsi qu'une réserve floristique reconnue**. Le Plateau aussi reconnu pour ses magnifiques paysages motivant le **classement de ce site au titre des paysages remarquables**, abritant **une zone agricole protégée** de 92 hectares.

Vitrolles Ville Nouvelle ?

Jusqu'aux années 1950

Jusqu'aux années 50 le paysage de **Vitrolles est un paysage typique des rives de l'étang de Berre**. Autour de l'ancien village et de la Tour sarrasine **les terres agricoles sont pauvres**. Les cultures de la vigne, de l'olivier, de l'amandier sont dominantes et cohabitaient avec l'élevage de moutons.

Sur ces terres peu fertiles, il n'existe pas de grands arbres. Les seuls grands arbres présents se trouvent ponctuellement dans le village et aux abords des grandes propriétés des quartiers sud (Montvallon, Fontblanche, Ferme de Croze). De cette époque subsistent encore des arbres centenaires témoins d'une époque révolue.



1228

VITROLLES LE ROUCAS (B. du Rh.) — Les Berres

L'avenue de la ville nouvelle : Après-guerre et L'EPAREB

Le développement de la Ville est associé à l'industrialisation des pourtours de l'Etang de Berre et à la planification de l'État entre 1940 et 1985 faisant passer la population de 800 à 40.000 habitants. Cette planification vient placer Vitrolles au carrefour de la stratégie de desserrement de l'agglomération marseillaise et de logistique des richesses produites par l'industrie locale.

Ce carrefour se matérialise par l'échangeur entre l'autoroute A7 appelée « Autoroute du Soleil » et la route départementale 9 reliant l'Aéroport Marseille Provence et la ville d'Aix-en-Provence. Ce maillage routier a pour effet de spécialiser certaines parties de Vitrolles avec à l'ouest la zone des Estroublans et à l'est le tissu résidentiel.

Territoire à bâtir entièrement, **Vitrolles est une ville d'expérimentations urbaines** qui témoigne de grandes époques et styles architecturaux de la seconde moitié du vingtième siècle. La ville résidentielle est ainsi peu à peu arborée et rythmée de signatures remarquables d'architectes comme « La Cité Rose » (1940) ou le Village Expo – Résidence le Bosquet (1969).

Dans les quartiers sud, les dernières zones urbanisées viennent repenser **les modes de vie modernes et le rapport avec la Nature déjà là**. C'est notamment le parti du paysagiste reconnu, Georges Demouchy, qui dessinera le quartier de la Frescoule comme une prolongation du Domaine de Montvallon allant se jeter dans **le lac artificiel de la Tuilière**.

Depuis les années 80, les objectifs communaux vont toujours dans le sens d'un rééquilibrage entre les quartiers nord et sud d'une part et entre les zones d'habitat, de nature et d'activités d'autre part.



Aujourd’hui Vitrolles ...



Par la **diversité de ses paysages** et des services qui sont dispensés, la ville de Vitrolles est aujourd’hui une des villes autour de l’Etang de Berre **où il fait bon vivre**. Que l’on préfère **les balades en forêt ou la baignade** au sein de l’Etang, que l’on puisse acquérir une maison avec piscine ou que l’on puisse bénéficier d’un logement social, la ville de Vitrolles s’attache à **s’adapter à la diversité de modes de vie** tout en cherchant à **valoriser le vivre ensemble**.

Cette culture du vivre ensemble et cette **qualité de vie** se décline au travers de la solidarité mais aussi de l’emploi, de l’environnement, du sport et de l’éducation qui sont des thèmes privilégiés de la mairie.

Ville solidaire et à l’écoute

Jeune ou senior, en situation de handicap ou de précarité sociale et financière ? La Ville, s’appuie sur une pluralité d’acteurs (Centre Communal d’Action Sociale, Maison des Adolescents, Maison Départementale de la Solidarité et pour les Personnes Handicapées, Centre Sociaux, Maison du droit...) pour **proposer des services et des aides** (urgence sociale, insertion, placement, aides financières, handicap, alimentation...) et dispose d’une **Épicerie sociale**.

Cette vocation est accompagnée par la volonté de conserver **un réseau de structure de proximité** (réouverture d’un bureau de poste au vieux village, mairies de quartiers, bureau municipal de l’emploi...) permettant de trouver facilement un interlocuteur pouvant répondre à ses besoins. L’efficacité de ces actions est reconnue à un niveau national avec la **labelisation France Services** des permanences d’aide aux démarches numériques lancées par la Ville.

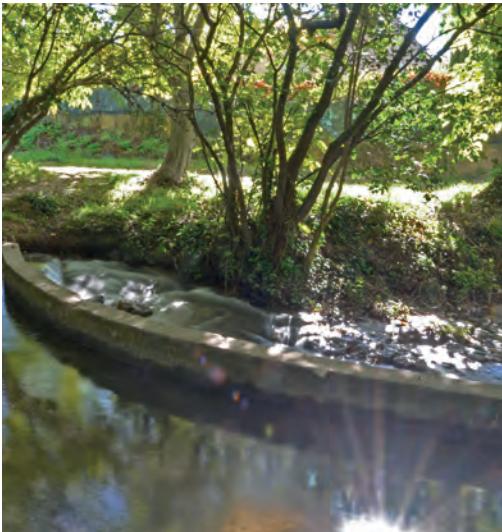


Ville active



Vitrolles doit sa forte concentration d’activités à sa **situation géographique privilégiée** au centre du triangle métropolitain Marseille/Aix-en-Provence/Salon. À cinq minutes de l’aéroport international Marseille-Provence et de la gare d’Aix-en-Provence TGV, la commune est aussi traversée par un réseau de grands axes routiers qui représentent plus de 40 000 déplacements quotidiens.

Sur le territoire communal et ses **9 parcs d’activités**, on compte actuellement **plus de 1400 entreprises** qui génèrent environ **26 000 emplois**. Plus de 700 hectares (20% du territoire communal), sont dédiés aux activités économiques et commerciales. Vitropole, association des propriétaires des zones d’activités Anjoly et Estroublan, représente près de la moitié des entreprises. Pour animer ce réseau d’entreprises, la **Ville est dotée d’une Direction économie et Emploi** qui propose une offre de proximité en matière de développement d’activités économiques et de solutions en terme d’emploi.



Ville Nature

Vitrolles est une ville verte méconnue ! Pourtant **la commune est depuis longtemps engagée dans une politique environnementale ambitieuse**. Préservation des espaces verts, aménagement des parcs et jardins, valorisation du patrimoine naturel, démarche de développement durable volontariste au travers d'un Agenda 21 puis d'un pacte pour la transition avec, comme élément central, la participation habitant.

La commune bénéficie d'**un patrimoine naturel d'exception qu'elle s'attache à valoriser**. C'est ainsi que **le Plateau de l'Arbois**, représentant près de 50 % de la superficie de la ville, bénéficie d'un **classement Natura 2000 en raison des espèces d'oiseaux protégés qui y nichent**. Pour y accéder, **un Chemin vert a été créé** pour inciter les habitants à passer de la ville aux espaces naturels ; une **véritable liaison ville-nature au cœur de la zone urbanisée, du lac de la Tuilière jusqu'au parc du Griffon**.

Ville jeune

Répondre aux besoins des familles, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur et les enfants dans leur scolarité, donner tous les atouts aux petits Vitrollais pour les aider à grandir, à s'épanouir et à devenir des citoyens éclairés, ce sont les missions de la Municipalité. L'égalité des chances passe par l'égalité à la formation, à la culture, à la santé... et **la Ville investit massivement pour l'avenir de ses enfants**. Les 2-11 ans représentent le premier budget de la Municipalité, sans oublier celui consacré aux bébés et aux adolescents.

Accueil, école, loisirs, équipements... le Projet Educatif Local de Vitrolles place l'enfant et son entourage au cœur du système, avec des réponses adaptées pour que chacun bénéficie de la même qualité de vie. A Vitrolles, **chaque étape du développement de l'enfant fait l'objet du même soin** : des ateliers d'éveil dans les crèches jusqu'aux séjours participatifs construits avec les adolescents, des clubs « Coup de pouce » pour les écoliers jusqu'à l'encadrement des jeunes du service civique, de l'accueil du matin jusqu'au guichet unique qui facilitent la vie des parents...



Ville sportive



La ville, via sa direction des sports reste l'interlocuteur privilégié des associations sportives pour essayer de répondre du mieux que possible aux différentes sollicitations. L'accompagnement et le **soutien de la Ville en direction des associations sportives** se déclinent sous plusieurs formes : près de 700 000 € d'aides directes ; des aides indirectes multiples : mise à disposition des équipements, soutien technique, soutien logistique lors des manifestations ; organisation de la journée des associations en septembre...

Ces **actions en faveur de la pratique du sport** (en tout ce sont + de 53 000 heures d'utilisation des équipements pour les entraînements et les manifestations) est régulièrement récompensée. La Ville aide les sportifs de haut niveau reconnus par le Ministère des sports ayant obtenu des résultats

lors de compétitions internationales. Vitrolles obtient en 2019, le **label « Ville active et sportive »** qui récompense les villes innovantes en matière de politique sportive avec 3 lauriers sur les 4 possibles. Et en 2020, la Ville s'engage dans le **Label terre de jeux 2024**. Ce dernier permet de participer à la dynamique nationale autour des jeux olympiques de Paris 2024 qui permet d'**inscrire encore plus le sport dans le quotidien des vitrollais** avec la multiplication des manifestations sportives que ce soit dans le cadre municipal, associatif et scolaire.

... en transition

Développement Durable

Depuis 20 ans, la ville de Vitrolles s'engage dans la lutte contre le changement climatique au travers d'une politique ambitieuse et volontaire. Dans son rapport du développement durable 2022, la ville fait état de plusieurs priorités :

- **La lutte contre le changement climatique.**
- **La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.**
- **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.**
- **Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**
- **L'épanouissement de tous les êtres humains.**

Afin de répondre à ces enjeux la ville a su s'investir au travers de documents stratégiques comme **l'Agenda 21** durant la dernière décennie et désormais **le Pacte pour la transition**.



Les 25 engagements du Pacte pour la transition



Depuis 2020, **Vitrolles s'engage sur 25 mesures de transition écologique**. Pour les mener à bien, la municipalité a créé d'une délégation qui anime et coordonne cette politique ambitieuse. Le Pacte pour la Transition est le fruit du travail d'une soixantaine de mouvements nationaux. Ces organisations ont établi 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes. Le Pacte pour la Transition offre la possibilité aux communes de s'engager concrètement pour construire une ville plus écologique, plus solidaire et plus démocratique.

C'est un document opérationnel et didactique qui explique de manière très précise comment atteindre les objectifs fixés. Chaque engagement est accompagné d'une fiche technique détaillant les modalités de mise en œuvre, des retours d'expérience, ainsi que 3 niveaux d'ambition. **La Ville s'est engagée sur une dizaine de mesures liées aux thématiques du fleurissement et de la qualité de vie :**

- Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.
- Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

- Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.
- Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.
- Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.
- Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.
- Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.
- Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.
- Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
- Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.
- Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste (pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif).
- Mobiliser et préserver le pourtour de l'Etang de Berre en faisant appel aux aides européennes et au tissu associatif local.
- Favoriser la sensibilisation à la biodiversité pour tous et en particulier les enfants, par le biais d'ateliers et mises en situation par tous moyens.
- Engager les services municipaux dans une démarche zéro déchet / zéro gaspillage.



Administration transversale



Afin de mener à bien ce projet de transition écologique, les services de la ville travaillent en transversalité afin de répondre aux enjeux actuels. L'organisation de séminaires de direction, de groupes de travail (**Zéro Déchets, Zéro Gaspi ; Transition Écologique ; Energie...**) et la concertation sur la conduite de projets complexes favorisent le dialogue entre techniciens et élus.



Un patrimoine naturel à vivre et préserver



Étang de Berre

L'étang de Berre, s'étendant sur 15 500 ha, est la **plus vaste lagune d'eau salée d'Europe**. Un espace naturel remarquable et fragile, **riche en biodiversité**. Tournée historiquement vers le vieux village et les grands axes logistiques, la ville de Vitrolles cherche à (re) conquérir ses rives.

Vestige de la plus remarquable activité économique liée à l'Etang, on trouve **les Salins du Lion**, marais salants de la commune. Cette zone est aujourd'hui **une réserve ornithologique de près de 250 espèces** d'oiseaux nichant et cherchant à cohabiter avec leur voisin, l'aéroport de Marignane. Dans son prolongement, **un sentier du littoral** est aménagé depuis novembre 2020 et dessert le nouveau quartier du Lion qui développe **de nouveaux modes d'habiter** et réinvestit une ancienne friche industrielle. En empruntant le sentier du littoral, vous aurez la possibilité de vous baigner, de vous prélasser au soleil et même de vous balader en paddle ou une autre embarcation.

Ces activités sont en partie rendues possible grâce à la participation active de la ville au syndicat mixte du GIPREB qui vise à améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques et à défendre l'étang de Berre. La commune a également installé des bouées pour délimiter la **présence d'herbiers de zostères** pour mieux les protéger.



Source de l'Infernnet, et les ripisylves vitrollaises



Irriguant les quartiers sud, **3 cours d'eau** provenant du Plateau structurent les anciens paysages agricoles et apportent ombre et fraîcheur. Le plus connu, **la Ca-dièrre**, coule depuis la Source de l'Infernnet jusqu'à l'étang du Bolmon. Dans un vallon, cachée à l'ombre d'un sous-bois et nichée sous un rocher, jailli sa source : exsurgence de type vauclusien, comme à Fontaine de Vaucluse. Son débit est régulier car elle est alimentée par des déverses souterraines issues du bassin du Réaltor, construit en 1869, qui permettent la régulation du débit sur le canal de Marseille. Une des parties du cours d'eau est **une réserve de pêche**. Caches à poissons, frayères, maintien en eau des sous berges, ont été aménagés pour la **protection du milieu aquatique**.

Sa gestion comme celles des deux autres cours d'eau implique les compétences de la métropole et de la ville. La végétation présente sur les rives du cours d'eau, appelée « **ripisylve** », joue un rôle majeur pour le milieu naturel : outre son intérêt paysager, elle participe à la stabilité des berges, contribue à l'autoépuration de l'eau, favorise la diversité biologique et protège le milieu aquatique du vent et du soleil. Elle doit être entretenue non pas comme un espace vert mais comme un milieu nature. Les actions qui y sont réalisées sont : Débroussaillage sélectif des berges, Suppression des déchets et embâcles, la gestion du patrimoine arboré et les travaux de plantation d'arbres et d'arbustes.

Plateau de Vitrolles – Massif de l'Arbois

Culminant à plus de 200 m d'altitude, le Plateau de Vitrolles offre des panoramas exceptionnels autant **sur l'Etang de Berre** côté Ouest que **sur la Sainte-Victoire** côté Est. D'une couleur allant du calcaire blanc aux argiles et grès rouges, le Plateau, est situé sur le **Massif de l'Arbois**. Un lieu idéal de promenade, réglementé l'été. La falaise du plateau de Vitrolles, au relief en **cuesta riche en fossiles**, offre de nombreux panoramas sur la ville et sur le pourtour de l'étang de Berre.

Un espace naturel et paysager remarquable

Le Massif de l'Arbois est un massif calcaire situé en bordure de l'Étang de Berre. Le Plateau de Vitrolles en est une des parties les plus fréquentées, à la fois par les randonneurs, les cyclistes, les cavaliers... mais aussi les naturalistes. Des relevés réguliers ont permis en 2015 de recenser **107 espèces d'oiseaux, 5 espèces d'amphibiens, 8 espèces de reptiles, 46 espèces de papillons de jour, 28 espèces de libellules et demoiselles, 33 espèces de sauterelles, criquets et grillons et 13 espèces de mammifères**. Un coléoptère endémique du département y a été récemment découvert. Cette diversité est principalement liée à la mosaïque de milieux présents sur le site : garrigues plus ou moins ouvertes, pinèdes, pelouses sèches, champs, vallons humides, cours d'eau temporaires et mares. Ce patrimoine naturel remarquable demeure fragile. Des milieux ouverts **riches en espèces rare ou menacées**, comme les pies-grièches ou le Lézard ocellé, peuvent en particulier se refermer et tendre rapidement vers la banalisation.



Autrefois délaissé, cet espace a subi de nombreuses dégradations et continue à en subir encore aujourd'hui, notamment en raison des incendies dont les plus remarquables étaient en date de 2004 et 2016, ont impacté la quasi-totalité du site.

Accompagner la régénération

Depuis 2012, une convention lie la ville de Vitrolles et l'Office National des Forêts dans la gestion des quelques 1052ha de foncier public (Conservatoire du Littoral – Commune et CCAS). Afin de renforcer l'action publique de préservation sur le Plateau, plusieurs outils juridiques viennent reconnaître le caractère remarquable et contraindre les actions possibles. Les protections sont de diverse nature : Naturaliste (Natura 2000 ZPS : FR9312009 - « Plateau de l'Arbois ») et ZNIEFF type 2 « Plateau d'Arbois, Chaîne de Vitrolles et Plaine des Milles » ; Environnement et Paysage (Site Classé « Massif de l'Arbois », site pittoresque (2018) et enfin Agricole (Zone Agricole Protégée).

Initié en 2013, la Ville, en partenariat avec Carrefour, l'APMN, l'ONF et le Comité Communal des Feux de Forêts, ont lancé des **campagnes de plantations participatives**. Celles-ci visent à développer la biodiversité mais aussi à offrir des lieux de balade et de divertissement agréables. Après le feu de 2016, la Ville de Vitrolles s'attache des services du CPIE du PAYS D'AIX afin de créer une instance de gouvernance locale appelée « Assemblée du Plateau ». Cette assemblée associe propriétaires (publics et privés), gestionnaires, institutionnels et usagers autour de 3 thématiques majeures « **Valorisation pédagogique et vernaculaire** », « **randonnée et parcours sportifs** » et « **agriculture** ». Malheureusement, la période de pause due à l'épidémie de COVID entre 2020 et 2022 a marqué un temps d'arrêt dans l'animation de cette assemblée.

Afin d'accompagner la régénération du massif tout en cherchant un équilibre entre accueil du public et de la biodiversité, la ville et ses partenaires vont élaborer un plan de gestion qui devra aussi proposer un nouveau dispositif de gouvernance tout en s'appuyant sur l'acquis et les expériences passées.

Connaître & Sensibiliser

Éducation à l'environnement



Facteur indispensable pour comprendre et vivre le monde de demain d'une manière plus respectueuse de l'environnement, la ville de Vitrolles mène depuis plusieurs années une **politique portée sur l'éducation et sur la sensibilisation à l'environnement et au développement durable**. La sensibilisation des petits et des grands favorise l'éveil des consciences et l'évolution des mentalités. Elle contribue à faire de nous des citoyens actifs et responsables.

De nombreux acteurs sont déployés sur la ville afin de permettre de couvrir la diversité des enjeux liés au changement climatique. **Certaines associations issues des centres sociaux** comme l'AVES, ou citoyenne comme Opera Mundi, **interviennent sur les temps extra-scolaires** afin de traiter de biodiversité auprès d'adultes et d'enfants. Néanmoins, c'est bien au sein des écoles, lieux privilégiés de l'apprentissage, qu'écoliers et professeurs sont régulièrement mobilisés sur les thématiques de l'alimentation, du tri et de la réduction des déchets, et de la biodiversité. Afin d'animer des ateliers, **la ville aménage des jardins et développe des partenariats pour intervenir en milieu scolaire**.

Convention avec la Ligue Pour la Protection des Oiseaux PACA

Depuis 2004, la ville soutient et s'engage auprès de la LPO dans la conduite d'une politique active de développement durable sous l'angle plus particulier de la promotion de la biodiversité. Stratégiquement, ce partenariat s'est déjà illustré au travers de l'élaboration d'un agenda 21, du programme ci'tergie ainsi qu'en faveur de l'éducation et la sensibilisation à la protection de la biodiversité.

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO 2019-2024), la LPO PACA poursuit son accompagnement au travers de 3 axes : l'étude et la connaissance des espaces naturels et de la faune sauvage; les aménagements favorisant la présence de la faune locale; la sensibilisation de tous les publics en utilisant une démarche d'appropriation citoyenne du territoire. Les actions qu'elle développe vont de l'animation d'activités dans les écoles, à l'organisation de conférences en passant par le conseil en ingénierie dans l'aménagement de lavognes et/ou de mares.



Atlas de Biodiversité Communale



Associée à la LPO PACA et au tissu associatif local, **la Ville de Vitrolles mène un Atlas de la Biodiversité Communale** sur son territoire entre janvier 2022 et décembre 2023. L'Atlas de la Biodiversité Communale s'inscrit dans un contexte politique et territorial opportun en étant contemporain de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix Marseille d'une part. Et d'autre part, de la politique d'acquisition de foncier par le Conservatoire du Littoral sur le Plateau de Vitrolles qui servira la **mise en place d'aménagements favorables à l'accueil de la biodiversité**.

Durant deux ans, les Vitrollaises et les Vitrollais pourront participer aux inventaires faunistiques et aux événements qui seront associés à la fabrique d'une meilleure connaissance des réservoirs de biodiversité et de la Trame Verte et Bleue qui rythment le territoire. D'ores et déjà, la dynamique de l'Atlas de Biodiversité Communale a permis d'initier un rapprochement avec les collèges et lycée des secteurs sud, d'expérimenter l'éco-pâturage et d'initier une transition dans la gestion des prairies et des arbres morts dans les espaces publics.

Convention UNAF



Depuis 2012, la ville de Vitrolles formalise son engagement en renouvelant, tous les 3 ans, sa **convention avec l'UNAF (Union Nationale des Apiculteurs Français)**. Cette convention lui permet d'être accompagnée sur l'exploitation d'un rucher ; l'organisation des **APIDAYS, évènement à destination des scolaires** autour du miel ; et un accompagnement technique sur la mise en place d'une **gestion des espaces verts sans pesticides ni OGM**.

la ville de **Vitrolles est labellisée « Apicité : Démarche remarquable »**. Ce label vient reconnaître les efforts en matière de développement durable, de biodiversité, d'apiculture et de sensibilisation en faveur des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages plus largement en milieu urbain.

Accompagner l'élan citoyen

Dans la continuité de la volonté de sensibilisation et de promotions d'activités environnementales dont la finalité et de replacer la nature au cœur de nos vies, la commune souhaite **mettre à disposition différents espaces publics et équipements** afin que se créent des lieux d'échanges et d'expérimentations autour de la biodiversité et de l'environnement.

Reforestation du Plateau : Oliveraie Solidaire & Association de Protection des Milieux Naturels

Les associations de l'Oliveraie Solidaire et de l'Association de Protection des Milieux Naturels sont des associations ayant pour but **la re-végétalisation et la diversification des activités** sur cet espace naturel s'étant constituées à la suite du feu de 2004 ayant fortement impacté le massif forestier du Plateau de Vitrolles. Mobilisatrices et engagées, ces deux associations travaillent, parfois de concert, à la sensibilisation et à la création d'espaces de convivialités autour d'espaces végétalisés sur des parcelles de la ville et du CCAS.

Toutes deux sont mobilisées dans la **plantation de fruitiers** car souhaitant contribuer à la **conception de parcelles coupe-feu**. L'Oliveraie Solidaire dédie son travail à la **préservation d'oliviers** ainsi qu'à la préservation de savoir-faire autour de la gestion et de la récolte de l'olive. L'APMN quant à elle diversifie ses plantations, accompagne les plantations participatives de la ville et s'investit dans la sensibilisation des jeunes publics autour du « Cabanon du Grenadier ». Dans un espace naturel contraint par de multiples objectifs de conservation et de protection, la ville de Vitrolles et ses co-gestionnaires s'impliquent dans la **mise à disposition d'espaces pour l'expérimentation et la transmission d'expertises**.

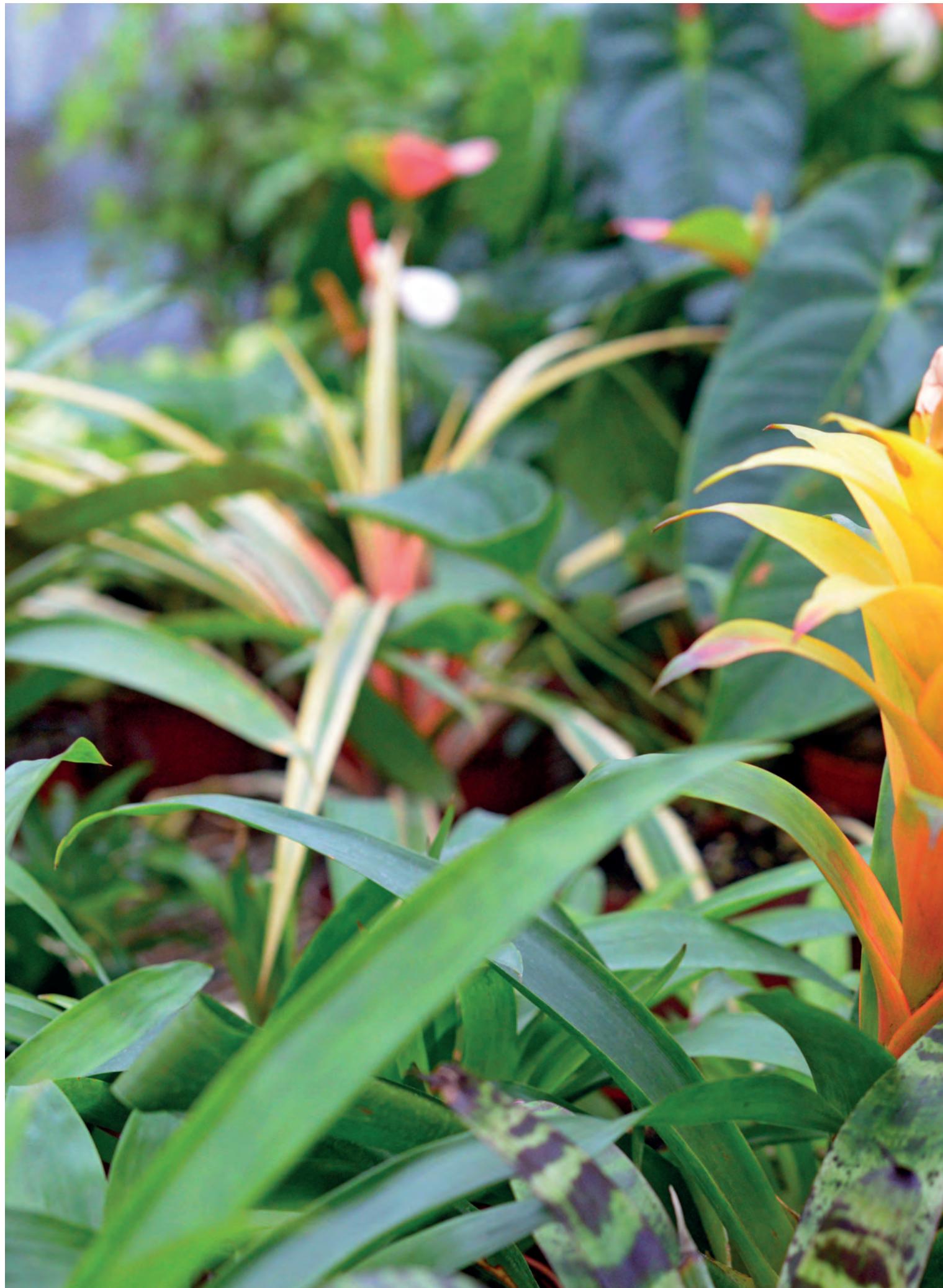


Maison Amore – Les ateliers de la Biodiversité



Véritable laboratoire social et environnemental, la Maison Amore est investie par l'association des Ateliers de la Biodiversité. Depuis le mois de juin 2021, l'association cherche à mettre en place le principe de « jardin en mouvement » au sein de la parcelle et développe des éco gestes dans le but de les diffuser au grand public. Cette initiative a pour finalité de participer à la transition écologique par le biais de la sensibilisation et de l'action directe.

La diversité des ateliers permet d'accueillir différents publics. Associée à l'association Lou Batas, les Ateliers de la Diversité proposent notamment des **initiations à la reconnaissance végétale**, des ateliers « **Fresque pour le Climat** », des ateliers d'intelligence collective « **transition écologique** » et des ateliers pratiques « **potager sur balcon** ».





A close-up photograph of a lush tropical garden. In the foreground, large green leaves of a bromeliad plant are visible, along with a bright yellow flower spike. Behind them, a pink, torch-like flower of a canna lily stands out against the greenery. The background is filled with more green foliage and a large, prominent leafy plant on the right side.

Fleurissement & Diversité végétale

Enjeux du végétal à Vitrolles

Présence du végétal et corridors écologiques

Avenues, ronds-points, résidences, parcs urbains et non urbains... **85 hectares d'espaces verts** sont plantés à Vitrolles et entretenus par les services municipaux. La gestion de ces espaces doit répondre à plusieurs enjeux : la répartition et la complémentarité entre les 3 strates végétales, la gestion de l'eau et enfin la production d'une esthétique homogène et appropriée par les habitants.

Rééquilibrer les 3 strates végétales

Dans le cadre de l'étude pour la mise en place de la gestion différenciée sur la commune de Vitrolles en 2017, la FREDON constate que 70% des surfaces entretenues par la ville sont des surfaces engazonnées. Gourmande en eau et peu accueillante vis-à-vis de la biodiversité, la proportion de ces surfaces est amenée à diminuer.

Afin de proposer une plus grande diversité de formes et permettre un meilleur accueil de la biodiversité, **la ville met en place des zones d'enrichissement où sont sélectionnés les arbres et arbustes spontanés qui viendront structurer le paysage de demain.** Cette activité est aussi accompagnée par la diversification de la palette végétale et le retour à des essences locales lorsque les espaces nécessitent d'être réaménagés au travers de plus grands travaux.

Moyens

La **Direction de l'Environnement et de l'Aménagement du Paysage** se décline en 2 services : le **service Environnement** et le **service Aménagement du Paysage**. Le service Environnement est régulièrement amené à travailler avec le Service Aménagement du Paysage afin de traiter des thématiques d'écologie urbaine liée aux zones de fauche, la définition de zones de régénération spontanées et l'ingénierie concernant certains projets nouveaux.

Le service Aménagement du Paysage mobilise **35 agents** qui œuvrent à la bonne gestion des espaces végétalisés vitrollais. Les effectifs se répartissent en **4 pôles** :

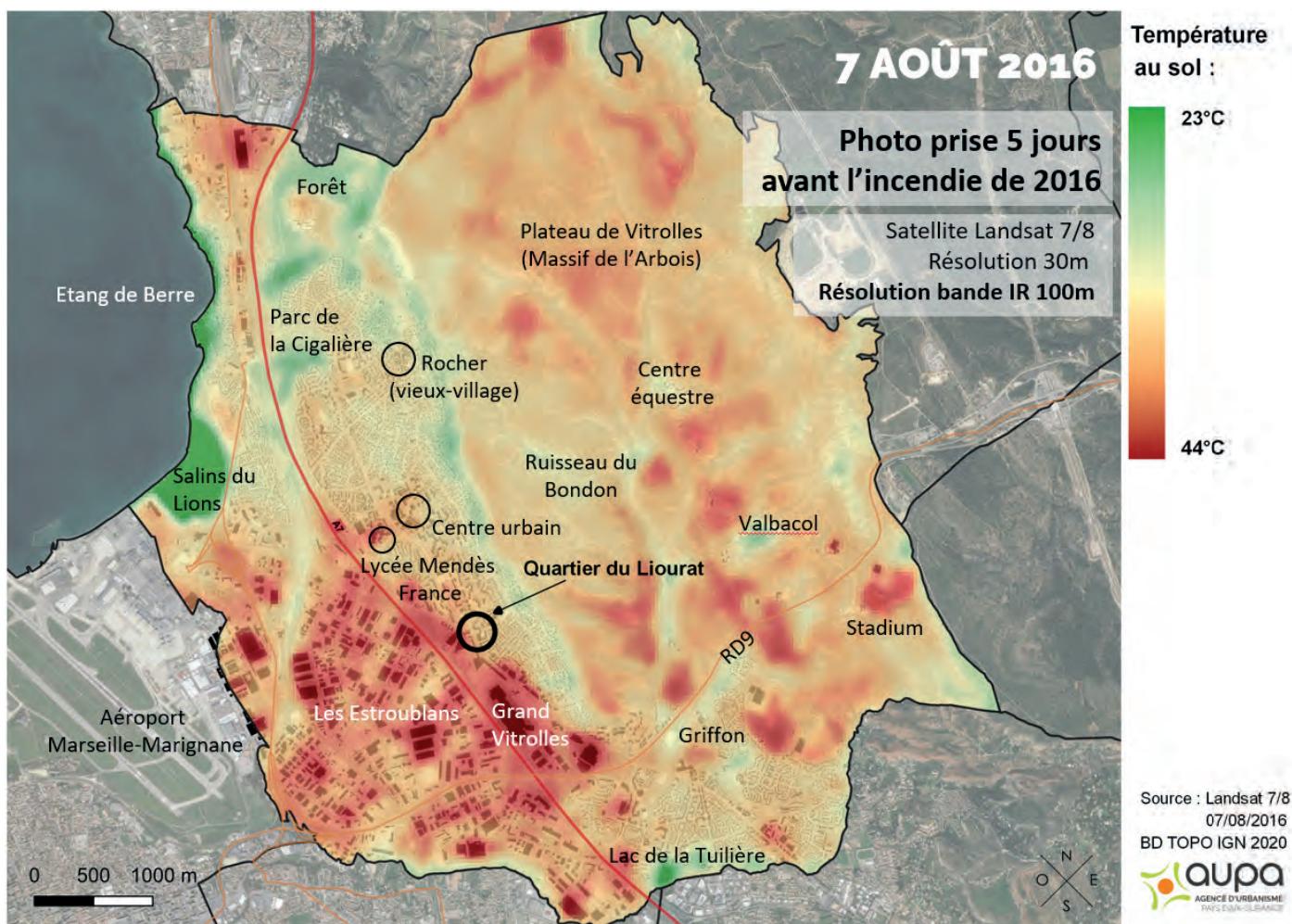
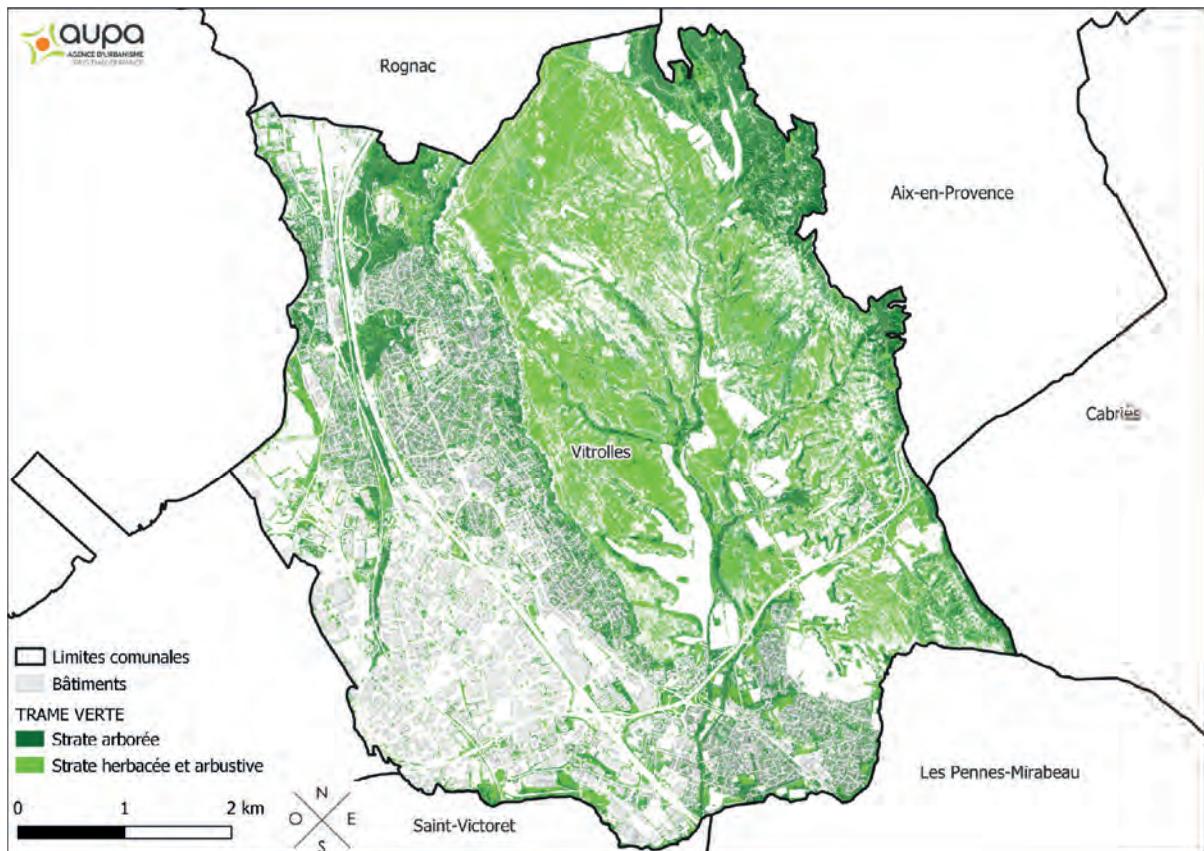
- **3 équipes** encadrées par des agents de maîtrise sur les 3 secteurs de la ville (Nord – Centre – Sud). Ces 3 équipes effectuent les travaux de tonte, taille, plantation, arrosage et parfois petits travaux d'entretien du patrimoine arboré. Depuis peu, la ville peut réaliser en interne les travaux de fauche permettant l'expérimentation et la mise en place de prairies fleuries sur la ville.



- **La Pépinière** qui est l'endroit où sont cultivés la plupart des végétaux (une centaine d'espèces) qui ornent les espaces verts de Vitrolles. Située dans les quartiers sud de la ville, elle produit 70 000 plantes par saison, environ 140 000 à l'année. La Ville a consacré 150 000 euros de travaux en 2019 à la modernisation du système de chauffage de la pépinière municipale.

- **L'Atelier**, qui a comme mission la maintenance des réseaux hydrauliques, fontaines, mobiliers urbains, aires de jeux.

- **Le Patrimoine arboré** qui fait réaliser les travaux de gestion courante de traitement, taille, abattage et de sécurité.



Gestion différenciée & Entretien alternatif

Phase 1 - 2017 : Étude de la Fredon – Diagnostic et préconisations

Carte de la répartition des sites en fonction de leur classe d'entretien: Viroles sud



Dans le cadre de la préparation à l'application de la Loi Labbé, la ville commande à la FREDON une étude stratégique pour la mise en place de la gestion différenciée sur la commune. À la suite d'un inventaire des pratiques et de la définition des différentes typologies d'espaces, la FREDON préconise une hiérarchie de l'**entretien selon les usages et les formes végétales**.



On recense alors 3 classes d'entretien :

- **Ornementale**, forte fréquentation fleurissement saisonnier (1 fois par semaine)
- **Intermédiaire**, fréquentation moyenne à élevée (1 fois par mois)
- **Extensive** qui propose des périodes et des techniques d'entretien adaptées (2 à 3 fois par an).

Une stratégie de communication et des techniques d'entretien alternatif sont également préconisées.

Phase 2 – À partir de 2021 : Mise en place concertée et formation des agents



Depuis 2021, un travail d'actualisation des classes (passage de 3 à 4 classes) et des techniques d'entretien est effectué au regard des nouveaux enjeux climatiques. L'ambition est de travailler en concertation avec les agents dans le but d'inclure notamment la pousse des végétaux spontanés dans l'entretien des espaces. Cette prise en compte permettra de répondre à la raréfaction de la ressource en eau tout en proposant une nouvelle palette végétale et de nouvelles esthétiques en milieu urbain.

Pour concrétiser cette ambition et proposer un paysage homogène dans l'ensemble de son territoire, la mairie met en place un **cycle de formation autour du génie végétal** et organise des visites de parcs et de communes afin de créer une culture commune au sein du service.

L'introduction d'une 4^e classe permettra d'identifier les zones de régénération spontanée et les zones naturelles en abord de ville qui nécessitent un accompagnement périodique (1 fois tous les deux ans).

Entretien alternatif : éco-pâturage / pièges à chenilles / nichoirs

Depuis juin 2022, la ville de Vitrolles accueille 15 brebis et agnelles sur le site du Jardin de Kiffa. Sur une superficie de 1 Hectare, l'**éco-pâturage a une triple vocation :**

- Entretenir la parcelle en réduisant l'utilisation d'énergie fossile, en sélectionnant les végétaux, et en fertilisant le sol de par les sels des ovidés.
- Être support de la politique de sensibilisation de la ville en mettant en scène les enjeux et objectifs d'une gestion durable des espaces verts.
- Proposer une nouvelle esthétique paysagère et estomper les frontières entre les paysages agricoles et urbains.



Dans le cadre de la **recherche du label « Terre Saine »**, label d'approfondissement de la loi l'Abbé, la Ville met en place et expérimente différentes techniques d'entretien alternatif aux biocides. Certaines techniques sont bien connues comme la pose de nichoirs et de pièges comme réponse à la prolifération de chenilles processionnaires.

L'entretien conventionnel des espaces verts (mécanique) est désormais accompagné par des solutions fondées sur la nature où les indicateurs sont notamment **la biodiversité et l'évaluation des services écosystémiques induits**. Ces indicateurs de biodiversité sont évalués par la LPO au travers d'inventaires participatifs et par les jardiniers qui sont sensibilisés et formés à la reconnaissance et la fabrique d'habitats naturels au sein même des espaces verts.

Gestion du patrimoine arboré



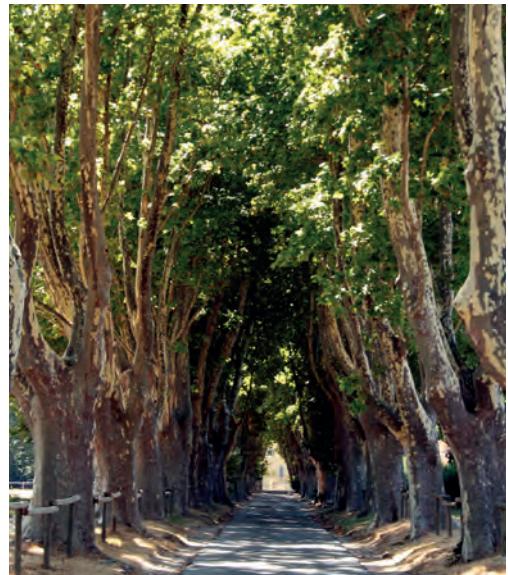
Chiffres et recensement

D'un point de vue paysager, c'est le développement de l'urbanisation des années 60 qui a contribué à arborer fortement le territoire. Des arbres d'agrément sont plantés dans les jardins privés et les grands ensembles. Ils sont destinés à améliorer le confort des futurs habitants. Des alignements d'arbres sont installés sur certaines grandes avenues, des parcs sont créés et participent ainsi à la transformation du territoire.

Aujourd'hui, **le patrimoine arboré en espace urbain que gère la ville de Vitrolles est estimé à 13 000 individus**. Certaines zones, gérées en concertation avec l'ONF ou la métropole (rypasilve et espaces forestiers) ne sont pas comptées dans ce recensement. La ville souhaite préciser cette estimation en recensant et réalisant une cartographie du patrimoine arboré. Une première période de recensement a permis de recenser et localiser l'ensemble des **800 arbres situés au sein des groupes scolaires vitrollais**.

Arbres remarquables

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, les services ont pu recenser environ **100 arbres remarquables** dont environ 70 arbres font partie d'alignements et 30 sont isolés ou forment un paysage remarquable. L'actualisation du recensement permet à la commune de travailler sur des mesures associées à la préservation de ce patrimoine végétal.



Charte de l'Arbre

Rédigée par l'agence «Vé Paysage», la charte de l'arbre est contemporaine de la «charte promoteurs» s'adresse tant aux citoyens ainsi qu'aux professionnels de l'aménagement. Ses objectifs sont de sensibiliser et fédérer les différents publics à la thématique de l'arbre urbain.



Ces acteurs étant parfois extérieurs à la ville de Vitrolles, la charte de l'arbre fournira les **éléments de compréhension des enjeux du patrimoine arboré** au sein de la commune. On y trouvera une brève description du climat, du sol et des essences que l'on y trouve. Cette base donnera les clés de compréhension de ce qui est souhaité sur la ville de Vitrolles.

Un aspect plus technique présentera les préconisations de plantation/entretien, de prise en compte des éléments remarquables afin, dans un second temps, de développer une prescription réglementaire au travers des Cahiers des Clauses Techniques et Pratiques des projets de constructions et d'aménagement.

Communication sur les arbres refuges

L'application de la gestion raisonnée et la volonté de mieux accueillir la biodiversité en ville a permis de **repenser la place de l'arbre et son cycle de vie en milieu urbain**. En parallèle des méthodes de plantations et d'entretien, la ville s'intéresse à la place de l'arbre mort en ville et son maintien.



Fleurissement

Stratégie de fleurissement

Depuis quelques années, de nouvelles familles de plantes et de massifs font leur apparition dans les massifs. Dans un souci d'économie de temps et d'argent, la ville de Vitrolles a profité de la **mise en place de la gestion différenciée** pour adapter les techniques d'entretien et la palette végétale selon les saisons et les espaces.

Annuelles, bisanuelles, vivaces...

Certains espaces très fréquentés ou fréquentés des villes (entrées de ville, abords de monuments...) méritent d'être fleuris tout au long de l'année. Afin de les mettre en valeur, la ville de **Vitrolles exploite des plantes annuelles et bisannuelles en rotation pour permettre un fleurissement en été et en hiver**. Mobiliser ces végétaux permet de mettre en scène le savoir-faire des jardiniers. Les résultats de certaines réalisations en mosaïculture sont remarquables et marquent les esprits des riverains.

Les plantes annuelles et bisannuelles sont utilisées avec parcimonie car elles sont très consommatrices d'eau et nécessite une attention particulière. **Pour compléter cette palette, les vivaces et les arbustes à fleurs** s'invitent de plus en plus dans nos parcs et jardins. Parce qu'ils ne fleurissent pas toute l'année, leur apport de couleur font évènement et marque le roulement de saisons. Ce fleurissement plus naturel s'accorde généralement avec le rythme de la faune qui en dépend pour se nourrir ou se loger.



Constitution d'un groupe de référents fleurissement



En écho aux formations et aux visites permettant de mobiliser une culture commune, **les services ont souhaité créer un groupe de référents fleurissement inter-secteurs**. Ce groupe de jardiniers volontaires s'intéressent aux nouvelles esthétiques paysagères et cherchent à **créer ou faire évoluer les massifs existant en important des plantes moins consommatrices d'eau ou nécessitant moins d'entretien**.



Nouveaux acteurs de la végétalisation



Dans le cadre du pacte pour la transition et en réponse à l'envie de nouveaux acteurs de pouvoir agir directement sur leur environnement, la ville développe et anime, différents outils pour pouvoir améliorer son cadre de vie par la végétalisation. Ainsi, depuis 2020 de nombreuses initiatives ont pu voir le jour. Aux bénéfices directs de l'esthétique paysagère et de l'appropriation par les usagers, on peut ajouter une forte sensibilisation se diffusant auprès des riverains et participants aux activités associées à ces initiatives.



Jardin partagé « Nature en Partage »

Entre début 2021 et Avril 2022, la commune de Vitrolles et l'association « Nature en Partage » se sont concertées afin de concevoir et aménager un jardin partagé aux abords du lac de la Tuilière. Aménagé sur une ancienne parcelle agricole de 1 315m², le jardin partagé comprend **une trentaine de parcelles, un verger, des parcelles ludiques pour les écoles et un rucher participatif**. Ce projet a pu être mené à bien grâce au soutien de l'appel à projet France Relance auquel l'association a pu candidater.

Centre Sociaux

Acteurs indispensables au sein des quartiers prioritaires de la ville, les centres sociaux gérés par les associations AVES et Léo Lagrange se mobilisent sur des espaces jardinés afin de favoriser le lien social et l'**accès à une alimentation locale et de qualité**, mais aussi d'**embellir le cadre de vie et sensibiliser** les participants **aux thématiques environnementales**. Les centres sociaux animent et entretiennent une vingtaine de parcelles végétalisées ayant des fonctions et des esthétiques allant du jardin partagé clôturé en cœur d'îlot à la plantation participative de jardinières en pied d'immeuble à faible entretien.

Permis de végétaliser

Adopté par le conseil municipal au début de l'année 2020, le permis de végétaliser est **un outil administratif** afin de pouvoir facilement permettre à des habitants ou des associations de **s'emparer d'une parcelle dans le but de la végétaliser**. Une fois le projet instruit par les services techniques, le porteur de projet se voit attribuer l'entretien d'une parcelle pour une durée de 2 ans. Les seules règles à respecter sont de **ne pas utiliser de pesticide, de ne pas clôturer l'espace** et de **s'assurer de la propreté de la parcelle**. Au total, ce sont environ 25 permis de végétaliser qui ont été investis.



Convention Botanic

Depuis octobre 2021, la ville de Vitrolles et la jardinerie botanic sont liée par une **convention de partenariat**. L'objectif de cette convention et de permettre à la commune de **collecter et redistribuer des surplus de végétaux aux associations qui s'investissent sur la végétalisation des milieux urbains**. En 8 mois, ce sont à peu près 400 végétaux qui ont été récupérés et plantés sur l'espace public par les associations volontaires.

Focus sur 3 aménagements

Parc Christine Gounelle



Le plus pittoresque de tous est sans doute le parc Christine Gounelle, situé au vieux village. Il compte de nombreuses espèces botaniques, notamment un cèdre du Liban planté au XVII^e siècle ou encore des buis, des chênes et des arbousiers centenaires.

En 2020, une opération de rénovation consiste à lui redonner une image de jardin anglais, romantique, coloré et fleuri. L'agence AC Paysage se saisit de cette volonté et vient accentuer l'expérience de découverte de plusieurs espaces divers et variés à l'intérieur d'un même jardin. Son parti est de jouer sur les niveaux du jardin mais aussi sur les matériaux et la conception de massifs thématiques.



Sentier du Littoral

Le sentier du Littoral est issu de la volonté d'**assurer la continuité de passage piéton sur l'ensemble du littoral vitrollais**. Cette continuité piétonne sur le littoral s'inscrit dans un projet à l'échelle de l'étang de Berre par la création d'un sentier littoral sur tout son périmètre. L'Etang de Berre étant un **espace aux forts enjeux environnementaux**, l'objectif n'était pas de chercher à rendre accessible à tout le cheminement mais de s'intégrer dans l'environnement naturel.

Dans un souci de durabilité des matériaux à proximité de la « Petite Mer », la pierre, le sable et le béton ont été privilégiés tout en conservant un bois d'habillage dont l'esthétique évoluera au fil des années. Ce dernier viendra surtout traiter les clôtures de parcelles riveraines de manière à améliorer l'**intégration paysagère** du sentier et l'environnement proche. Des plantations d'essences adaptées au climat salin viennent parfaire l'habillage, apporter de l'ombre et accentuer le **caractère naturel** du sentier.





Parc du Griffon

Le parc du Griffon est un parc historique de 25 hectares aménagé autour de l'allée prolongée du château de Montvallon. Aménagé à l'orée de la ville, il relie et fait la transition entre le Plateau de Vitrolles et le quartier de la Frescoule conçu par le paysagiste Georges Demouchy.

Le parc propose aux promeneurs un vrai moment de détente, pour les professeurs de l'école La Conque la sécurité pour les enfants, la liberté pour les parents, un lieu de fêtes, des équipements sportifs, un espace de rencontres pour les anciens et nouveaux Vitrollais et des activités pour tous et notamment une aire de jeux remarquable pour les enfants. Depuis 2020, la biodiversité est aussi accueillie au travers de la mise en place de la gestion différenciée.



Afin de renforcer la hiérarchisation des espaces et venir rappeler la patrimonialité de l'axe principal, la ville engage, entre 2021 et 2022, la rénovation des entrées sud et nord. Ce traitement de l'axe principal permet une meilleure lisibilité et accessibilité entre les différentes zones du parc. Le traitement de certains espaces du parc en prairie vient mettre en valeur les bosquets et les ripisylve qui structurent le parc et diversifié les habitats naturels tout en conservant une flexibilité selon les saisons et les évènements de la ville.

Modes de vie & Préservation des ressources



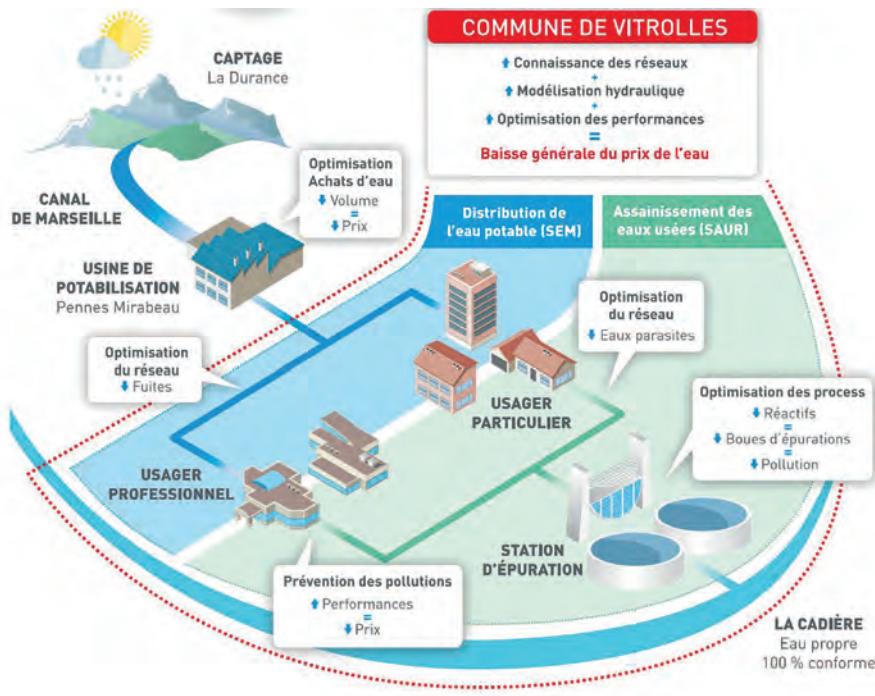


Ressource & Qualité de l'eau

Une modernisation de la gestion de l'eau

La Délégation de Service Public (DSP) attribuée de puis 2014 à la SAUR pour l'assainissement des eaux usées et à la SEM pour la distribution de l'eau potable arrive à échéance le 31 juillet. À compter du 1^{er} août, c'est la régie des eaux du Pays d'Aix qui prendra le relais des 2 opérateurs.

En 2014, la SAUR proposait une gestion durable de la ressource en eau et la mise en place d'une tarification différenciée favorisant l'eau essentielle (hygiène, alimentation...), pour inciter les habitants à faire des économies d'eau sans pénaliser les familles.



Cette ambition est toujours contemporaine des enjeux auxquels la ville souhaite répondre mais il était nécessaire que le nouveau gestionnaire puisse répondre à nouveau à ces impératifs. Le changement de prestataire permettra une gouvernance plus locale ainsi que des tarifs plus abordables dont les recettes seront directement affectées aux travaux de maintenance et d'exploitation du réseau.



Aménager avec la biodiversité, adapter les jardins

En considérant la ressource en eau comme un bien commun, la ville réfléchit à une stratégie de désimperméabilisation et de gestion de l'eau en ville sur le principe de « ville éponge ». Ainsi, les bassins de rétention et espaces végétalisés gagnent en surface pour **maintenir l'eau dans les sols de la ville**. Sur le plateau aussi, la ville, avec l'aide de la LPO PACA, cherche à agrandir son réseau de lavognes afin d'**accueillir les amphibiens et leurs prédateurs...**

Depuis une vingtaine d'années, la ville de Vitrolles s'est munie d'un système intelligent de la gestion de l'arrosage (Rain Bird). Cette gestion s'effectue à distance grâce à un réseau connecté, activable à distance. Dans le but de le rendre plus efficace, la ville cherche à améliorer ce réseau en y associant des vannes maîtresses pouvant permettre d'**identifier et arrêter les fuites d'eau existantes**.

Énergie

Afin de mettre en place la transition écologique sur Vitrolles, la ville travaille sur la production à petite échelle et sur la sobriété énergétique de ses bâtiments. Contrainte sur son milieu urbain, la production d'électricité se matérialise principalement par l'**installation de panneaux photovoltaïques**. Cette technologie permet notamment d'assurer la consommation énergétique de certains équipements. Une première installation de panneaux photovoltaïques a été réalisée sur le toit du Conservatoire de Musique et de Danse.

Les engagements de la commune sont ambitieux : **atteindre une baisse de 40% des consommations énergétiques d'ici 2030**. Pour cela, la ville se donne les moyens humains et techniques. Depuis 2022, une nouvelle économie des flux est venue renforcer les services de la ville afin de coordonner de nouvelles actions. Les actions mises en place répondent notamment aux enjeux de mobilité, d'habitat et d'espace public. En tout ce sont notamment **13 véhicules municipaux** qui ont été acquis, **700 lanternes LED** placées, **60 programmations de rénovation énergétique** sur bâtiments communaux, le remplacement de menuiseries dans les établissements scolaires.



En 2022, 3 bâtiments communaux (centre technique municipal, le bâtiment « le Romarin » et le groupe scolaire Lucie Aubrac) doivent être rénovés, et **deux groupes scolaires ont été conçus avec une haute exigence énergétique**. Déjà récompensée Cit'ergie, la ville peut compter sur **3 équipements réalisés et 2 conceptions labelisés HQE** afin de démontrer son engagement.

Inscrit dans le pacte pour la transition, la mise en place d'une Trame Noire, aujourd'hui en phase d'inventaire, permettra d'ici 2025 de favoriser l'accueil de la biodiversité tout en adoptant une gestion plus sobre de l'énergie liée à l'éclairage.

Réduction, Valorisation & Recyclage des déchets

Collecte de déchets



En 2019, **51 500 kg enlevés** pour 870 rendez-vous pris. Les enlèvements d'encombrants (appareils ménagers usagés, meubles usagés, objets utilisés dans une maison à usage d'habitation) sont effectués sur demande de rendez-vous. La présentation est gratuite pour les particuliers. Les objets doivent être présentés en bordure de voie publique à la collecte et sont sous l'entièvre responsabilité du demandeur.

Depuis 2021, une collecte de déchets mobile permet de répondre aux besoins des personnes âgées ou non véhiculées et **permet une réduction des dépôts sauvages**.



Déchetterie mobile



En moyenne par an, c'est plus de **33 000 visites et près de 4 000 tonnes de déchets**. La déchetterie mobile, **disponible tous les 2^{ème} samedi du mois**, est destinée aux déchets occasionnels ou volumineux ne pouvant pas être collectés par le service d'enlèvement des ordures ménagères. Cet équipement accueille dans des caissons séparés les cartons, gravats, végétaux, ferrailles, encombrants, bois et dans des récipients spécifiques les huiles de vidange, piles, batteries et déchets dangereux des ménages. Il est possible d'y déposer 1,5 m³ de déchets par jour. **Tous ces déchets sont recyclés et valorisés.**

Cabane à dons : donnez une seconde vie à vos objets en bon état

Si vous avez des objets en état de marche dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez aussi venir les déposer ce jour-là dans une « cabane à dons ». Ces objets pourront être récupérés le jour même par des personnes intéressées. Les dons restants seront donnés à une association solidaire pour être **redistribués auprès des plus démunis**. Des ambassadeurs du tri de la métropole Aix-Marseille Provence seront présents sur les lieux pour vous renseigner sur la gestion et le tri des déchets au quotidien. Ils pourront aussi vous informer sur les conditions d'accès à la déchèterie de Vitrolles et sur tous les dispositifs de collecte mis en place sur la ville.

Répression

La Ville facture les frais de remise en état aux contrevenants en collaboration avec la Police Municipale à partir de 200€ le m³. Malgré les solutions déployées sur le territoire, les incivilités continuent d'encombrer et de polluer les rues de la ville. La Ville hausse le ton en activant le volet répression. En complément de la verbalisation d'infraction, des frais de remise en état sont appliqués aux contrevenants. Multiplication des opérations de contrôle par les agents assermentés et la Police municipale, utilisation de la vidéo surveillance pour identifier les contrevenants... La Ville sanctionne toutes les personnes indélicates qui déposent, abandonnent et déversent tout type de déchets et d'encombrants sur la voie publique.



Protection des sols et valorisation des déchets verts

Dans une **logique d'économie des ressources et de réemploi des matières organiques**, la DEAP s'investit dans la mise en relation des citoyens et acteurs de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Cette initiative permet de développer une végétalisation participative à moindre coût grâce aux ressources locales existantes.

Aujourd'hui, les principales ressources que la ville valorise sont :

- **Le compost pour enrichir les sols à moindre coût,**
- **La redistribution des surplus de végétaux et la facilitation du bouturage,**
- **La fabrique de broyat pour protéger les sols et optimiser la ressource en eau.**



Autres actions contre le changement climatique

Désimperméabilisation des écoles

Motivée par l'Agence de l'Eau, la désimperméabilisation des cours d'écoles est un des enjeux prioritaires des villes contemporaines. La désimperméabilisation des cours d'écoles permet la **gestion de l'eau sur site**, de contribuer à la **fabrique d'ilôts de fraîcheur**s et de **favoriser des usages plus apaisés et plus créatifs**.

Conscients de ces enjeux, la ville de Vitrolles profite des fonds afin de **rénover une école par an**. La rénovation de ces écoles se fait en concertation avec le corps enseignant afin de s'assurer que les enjeux soient appropriés et que les besoins des professeurs puissent correspondre au dessin du concepteur.



Forêts urbaines

Afin de répondre à l'urgence climatique, la ville de Vitrolles a souhaité **aménager des plantations expérimentales de forêts denses** afin de bénéficier de leurs services, de les étudier mais aussi de permettre aux potentiels jardiniers de s'en inspirer.

Aujourd'hui le territoire comprend 3 forêts denses différemment constituées : Une forêt gourmande, une forêt dense de type Miyawaki (3 plants/m²) et une forêt des 100 espèces où les jardiniers travaillent sur les relations entre spontanées et espèces plantées. Chacune de ces forêts à vocation à être ouverte au public après leur supposée prise d'autonomie, à partir de 3 ans. Seule la forêt gourmande, plantée aux abords du groupe scolaire Prairial a été ouverte pour les enfants après seulement 1 mois, pour la première récolte.





Aménagement du territoire



Ville sûre et inclusive

Ville sûre

À pied, en vtt ou en voiture, la ville de Vitrolles s'est doté d'une police municipale (50 agents) afin de renforcer le sentiment de sécurité des vitrollaises et des vitrollais. L'action de la police est facilitée par la mise en place de dispositifs de dissuasion comme des caméras de surveillances fixes et la récente installation de « caméra-piétons » permettant de sécuriser les interventions.

En complément de la création d'une police municipale, la ville a fait le choix d'encourager **la prévention et la médiation** afin d'éviter une montée des tensions. C'est aussi la mission de Dunes, le nouvel acteur de la médiation sociale. Ce nouvel acteur a été choisi pour s'occuper de la médiation sociale Ville-Bailleurs et accompagne les missions de **Gestion Urbaine Sociale de Proximité** afin de traduire les préoccupations des habitants.



Accessibilité PMR et accompagnement des aidants

Une ville inclusive relève aussi de la qualité des espaces publics ainsi que de la possibilité pour chaque usager de pouvoir se déplacer comme il l'entend. **Voirie, accès aux équipements publics, logements adaptés...** Une vision concrète est nécessaire **pour faciliter l'autonomie des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**.

En parallèle des thématiques liées à l'aménagement, la ville s'engage sur la facilitation du rôle d'aidants pour les agents municipaux. L'accompagnement des aidants permet notamment l'aménagement d'horaires, l'aide à la constitution de dossier de demande d'aide à domicile...

La ville a développé un plan d'adaptation de l'accessibilité de ses bâtiments pour les rendre chaque année plus sûrs et plus accessibles aux PMR. Toutes les réhabilitations de bâtiment font également l'objet de travaux d'accessibilité.



Genre et accessibilité

Parce que les espaces publics sont majoritairement dessinés par des hommes, **Vitrolles questionne l'appropriation de son espace public par les femmes**. En 2021, le rapport égalité femmes-hommes de la ville de Vitrolles, issu d'une obligation légale, est mené avec une volonté politique volontariste de lutte contre les discriminations. En complément de l'étude du cadre et des conditions de travail, un focus est fait sur la place des femmes à Vitrolles.

En réponse à un constat d'inégalité dans la liberté de mouvement recensé au travers de diagnostic partagés, de balades urbaines et d'entretien, la ville souhaite favoriser une appropriation égalitaire de l'espace public notamment pour les femmes. Des actions de sensibilisation et d'information, de concertation avec les associations et les partenaires ainsi qu'un accompagnement des femmes victimes de violences, viennent enrichir les réflexions et les dessins des concepteurs pour **proposer une ville plus sûre**.

Mobilité & Réseaux : apaisement de la voirie et enfouissement

Carrefour des principaux axes routiers de la métropole, **Vitrolles cherche à diminuer le foncier à la voiture en ville** tout en conservant la possibilité d'accéder rapidement et facilement aux communes voisines. Pour mettre en place une mobilité moins carbonée, la ville travaille sur les infrastructures (24 km de pistes cyclables en 10 ans) et sur l'apaisement (zones 30), complémentaires d'une meilleure offre en transport en commun.

En promouvant l'apaisement de la voirie à Vitrolles, la ville repense également la place du végétal, du mobilier et plus globalement toute une esthétique mettant en valeur des **fonctions plus respectueuses de l'environnement**. Plusieurs réalisations comme l'avenue de Marseille, la partie sud du boulevard Marcel Pagnol ou l'aménagement de la rue de la Petite Mer, repensent la place du végétale en abord de voirie et font la part belle aux modes de déplacements actifs.



Afin de favoriser la compréhension et prendre en compte l'ensemble des modes de vie, la ville anime une **commission extra-municipale sur la mobilité** pour faire de Vitrolles une ville plus apaisée aux espaces publics mieux partagés. Celle-ci se réunit régulièrement depuis 1 an et traite les sujets de voirie mais aussi de transports en commun organisés par la métropole et apporte des compléments innovant (transport à la demande, trottinettes électriques, stations vélos...).

Propreté



En matière de propreté urbaine, les compétences sont partagées entre la Métropole Aix-Marseille Provence et la Ville. Le Territoire du Pays d'Aix gère, pour le compte de la métropole, le ramassage des ordures ménagères, la collecte sélective, l'enlèvement des encombrants (sur rendez-vous) et la déchèterie de Vitrolles qui est ouverte 7j/7.

La Ville de Vitrolles s'occupe elle de l'entretien des espaces publics (rues, places et parcs), des dépôts sauvages et de l'enlèvement des tags.

- 35 agents municipaux interviennent quotidiennement dès 6h30 le matin
- 150 km de voirie à entretenir
- 2600 tonnes de déchets de voirie ramassées par an

- 15 véhicules affectés à la propreté urbaine dont:
 - 11 balayeuses
 - 2 laveuses
 - 1 aspirateur électrique de déchets
 - 1 nettoyeuse de plage
 - 5 marchés nettoyés par semaine
 - 2 fois/mois intervention dans les zones d'activité

Maîtrise de la publicité

Afin d'harmoniser le mobilier urbain d'affichage sur son territoire, la Ville de Vitrolles impose un standard, le mono-pied, et s'appuie sur 90 unités exploitées commercialement (14 de 8m² et 76 de 2m²), dont certaines sont dévolues à l'information municipale (événements, projets...).

Six zones de publicité restreinte (ZPR) sont définies : quartiers des Vignettes et de la gare, avenues Jean Monnet, des Droits de l'Homme, et Padovani / centre-ville et quartiers sud / village (500 mètres autour du Rocher) / le long de l'autoroute A7 (bandes de 100 mètres) / littoral de l'étang de Berre / zones industrielles de Couperigne, des Estroublans et de l'Anjoly.



Projets phares & Perspectives



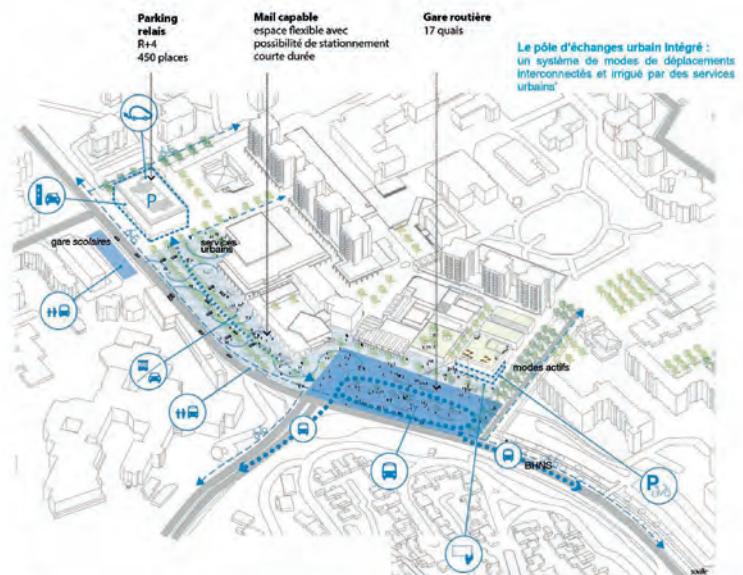
Centre-ville

La construction d'un nouveau centre-ville à l'écart du centre ancien dans les années 70 et l'expansion de la ville sur un linéaire de 12km est aujourd'hui obsolète face aux nouveaux enjeux de mobilité et de cadre de vie. La ville a donc engagé plusieurs réflexions sur le devenir du Centre-Ville avec notamment une **nouvelle configuration de la gare routière** J. Dupas (P.E.M), la **création d'un parking silo** et l'**amélioration des espaces publics et commerciaux** en partenariat avec la Métropole.

Nouvelle gare routière et développement de Cap Horizon

La réflexion sur le futur du centre-ville ainsi que la **dynamique de reconquête des rives de l'étang** impose de repenser les liaisons entre ces deux entités. Sur un périmètre total de 100Ha dont 50 en ZAC, une réflexion est engagée sur la possibilité de dépasser la discontinuité liée à la topographie de la ville.

Cette opération répondra à deux objectifs : Le développement des mobilités avec la connexion de la gare VAMP avec son environnement (liaison Cuesta, lien avec les quartiers d'habitat et lien avec l'aéroport) et, un développement économique avec une meilleure accessibilité de la zone économique des Estroublans et la proposition d'une offre de foncier attractif.



NPNRU Liourat

Le secteur Centre (Quartier Prioritaire de la Ville) retenu au titre des Projets d'Intérêt Régional par l'ANRU en 2015. Le 14 février 2020, validation par l'ANRU du périmètre de projet allant du Sud des Pins au Nord du Liourat avec un programme comprenant:

- **La restructuration (réhabilitation-construction-démolition) du groupe scolaire des Pins (2022-2024)**
- **Démolition de la résidence Prévert et restructuration de l'îlot en vue de la construction de nouveaux logements en diversification**
- **Réaménagement de voirie (Padovani Nord, JE Constant, Rue Pasteur Nord, Fernand Benoit,...)**
- **Constitution d'espaces verts**
- **Réaménagement des zones de stationnement**
- **Hors financement ANRU mais intégré dans le projet global :**
- **Démolition de la piscine métropolitaine du Liourat (Tournesol) et repositionnement de l'équipement sur le site dit de Kiffa.**



RN113 – Bord de l'Étang

La ville de Vitrolles, la Métropole Aix-Marseille et la Commune de Rognac, portent en commun une **réflexion sur les mutations à venir sur ce secteur** en confin/entrée de ville autour de l'axe de la RD113.





Offre culturelle & An



animation touristique

Vitrolles Tourisme Point Info pour vous guider à Vitrolles

Quatre mots sur un panneau, on ne peut les manquer, sur le fronton d'une bâtie au charme désuet... VITROLLES TOURISME POINT INFO s'est installé à l'entrée du vieux village, au carrefour des avenues Camille Pelletan et Maréchal Joffre. Vitrolles Tourisme Point Info est la nouvelle appellation du **service municipal dédié au tourisme et à l'information**. Son équipe, qui avait quitté les arcades du Centre-ville pour la mairie du village, accueille désormais dans la véranda d'une ancienne maison villageoise. Une ambiance conviviale émane de cet espace baigné de lumière...

Il est possible de retrouver à Vitrolles Tourisme Point Info les dernières publications municipales : le journal de la Ville, les guides des services et des associations, les plans des quartiers, des parcs, des zones économiques, mais aussi les horaires des bus, les disques de stationnement, la liste des hôtels et des restaurants, ainsi que les programmes des animations et des grands évènements culturels de la Ville et des communes alentours.

« Un été de fête » & Animation des espaces publics

Ville aux multiples horizons culturels, Vitrolles organise tout au long de l'année des manifestations festives ouvertes à tous les publics, **en entrée libre ou à des tarifs très accessibles**. Parmi les rendez-vous incontournables : Les Nuits du Rocher accueillent chaque été dans le cadre pittoresque du Théâtre de verdure au cœur du village, des artistes et des groupes musicaux de tous horizons.



« Un été de fête »

A Vitrolles, l'été rime avec **festivités, sorties, retrouvailles et partage...** Une programmation entièrement portée vers le public avec des animations populaires en plein air pour profiter pleinement de la saison estivale. Aux éternels incontournables se rajoutent de nouveaux événements pour que la fête dure plus longtemps. Sans oublier les nombreuses têtes d'affiches internationales qui passeront par Vitrolles en juillet avec **4 festivals aux sonorités différentes**.

Ainsi, la saison de la musique s'ouvre en premier lieu avec la fête de la musique célébrant l'arrivée de l'été le 21 juin. Au mois de juillet, ce ne sont pas moins de 4 festivals qui se tiennent : le **Charlie Jazz Festival** mêlant artistes internationaux et artistes émergents de la scène jazz, le **Dub Station Festival**, le **festival Jardin Sonore** qui réunit les grands noms de la musique nationale et internationale, et enfin le **festival d'Art lyrique d'Aix-en-Provence** qui réinvestit le Stadium pour plusieurs soirs.



Jazz Festival mêlant artistes internationaux et artistes émergents de la scène jazz, le **Dub Station Festival**, le **festival Jardin Sonore** qui réunit les grands noms de la musique nationale et internationale, et enfin le **festival d'Art lyrique d'Aix-en-Provence** qui réinvestit le Stadium pour plusieurs soirs.

Animation des espaces publics

L'été à Vitrolles, ce n'est pas que de la musique. Entre le mardi et samedi, de 14h à 18h, les usagers de la plage des Marettes pourront participer à l'action « **Lire et jouer à la plage** » pour profiter d'un moment de lecture les pieds dans le sable et face à l'étang. Des jeux, magazines, albums et livres **pour les grands et les petits...** De quoi bronzer tout en se tenant informé des actualités ou en dévorant son livre préféré. La plage des Marettes accueillera également les dimanche 10 et 31 juillet un **cinéma en plein air** où seront projetés les films « Donne moi des ailes » et le biopic sur Elton John « Rocketman ». L'été à Vitrolles, c'est aussi du sport avec **la nuit de la glisse**. Le 24 juin et l'événement **Faites du sport en famille** le 23 juin. Ces 2 éléments sauront faire découvrir des nouveaux sports par la pratique ou par la démonstration.

Équipements & Offre culturelle

La politique culturelle de Vitrolles s'égrène aussi tout au long de l'année en s'appuyant sur des infrastructures récentes et une offre de formation et ateliers diversifiés.

Conservatoire de musique et de danse

Réaménagé en 2019, le conservatoire de musique et de danse répond au besoin d'**accompagnement du public vitrollais dans l'apprentissage d'un instrument, de cours de chants** et propose également un **département danse** autour de quatre disciplines : classique, jazz, contemporain et hip hop.



Médiathèques



Les **deux médiathèques municipales** sont là pour répondre à toutes les demandes en matière de lecture, de culture, d'information, de formation permanente et de loisirs. Royaume de l'écrit, de l'image, du son, et de l'Internet, les médiathèques proposent : 100 000 ouvrages et documents à disposition (livres, bandes dessinées et mangas, disques, films en DVD) ; 180 abonnements à des journaux et revues ; 800 nouveautés par mois ; Un fond musical important propose également les dernières nouveautés et des CD de lectures enregistrées ; Un espace multimédia qui vous permet d'accéder gratuitement à Internet et de participer à des ateliers de formation.

Domaine de Fontblanche

Situé au sud de la ville, en bordure de la Cadière, le domaine de Fontblanche, **grande propriété agricole dans les années 1830**, est aujourd'hui le **haut lieu de la culture vitrollaise**. Le domaine porte des traces d'occupation dès l'époque gallo-romaine, qui s'expliquent par la proximité de l'eau et la fertilité du sol... Terre agricole au XVIII^e siècle, le domaine comprenait une bergerie, un moulin à vent, un moulin à eau. L'allée des Artistes avec ses platanes centenaires et le parc ombragé sont préservés. Ce site historique au décor majestueux accueille des manifestations annuelles comme le Charlie Jazz festival. Des visites guidées de la Maison de maître du domaine de Fontblanche sont proposées pendant les Journées du Patrimoine en septembre.



Cinéma



Situé au centre-ville et sous la houlette d'une équipe jeune et dynamique, le cinéma municipal Les Lumières propose une **programmation de qualité, tous publics, ponctuée d'animations** en relation avec les associations vitrollaises : ciné-débats, concerts, soirées à thèmes, ateliers de mise en scène, de courts-métrages, rencontres de réalisateurs... A la convivialité s'ajoutent des tarifs très avantageux et 3 salles climatisées équipées en numérique pour la **projection des films en 2D et 3D**. Grâce à ce dynamisme, le cinéma Les Lumières bénéficie aujourd'hui d'une renommée qualitative nationale. Son **classement Art et Essai**, attribué par le Centre National de la Cinématographie s'accompagne de **3 labels d'excellence : Jeune Public, Patrimoine et Répertoire, Recherche et Découverte**.

Quelques derniers aménagements en 2024-2025

La végétalisation de la ville est un axe fort de la Municipalité pour lutter contre le réchauffement climatique mais aussi pour offrir un cadre de vie agréable et arboré aux habitants. L'aménagement d'espaces conviviaux embellissent et invitent à la pause et à la rencontre des habitants

1- Autour de la place de l'Hôtel de Ville



L'entrée principale du parc Saint-Exupéry au parvis sud de l'Hôtel de Ville et la pergola du collège Henri Bosco sont des espaces qui ont été végétalisés offrant des îlots de fraîcheur et des espaces conviviaux. Les essences d'arbres et des massifs de type méditerranéen ainsi que des graminées et des plantes grimpantes ont été choisies pour leur résistance à la sécheresse et pour leur faible consommation en eau. Le mobilier urbain en métal ajoute une note esthétique à l'ensemble.



2- La Place de Provence, pour plus de nature au cœur du centre-ville

La requalification paysagère de la place de Provence a été pensée comme un véritable îlot de fraîcheur et de convivialité qui offrira dès que les arbres grandiront un cadre idéal pour se dé-

tendre, se retrouver et redécouvrir le centre-ville autrement.

Cet aménagement a ouvert la place sur la ville, le mobilier urbain en bois plus durable et chaleureux ajoute une note plus esthétique et conviviale. Enfin, la



plantation de 16 chênes et érables donnera plus de fraîcheur l'été à tous les habitants et contribuera à l'attractivité du centre-ville.



3- La placette de la résidence des Ormeaux

Ces terrains goudronnés en plein cœur des Ormeaux ont laissé place à des prairies, des arbres, des massifs d'arbustes. C'est un passage très utilisé par les habitants qui se rendent à pied au collège et dans le centre-ville dont les nouveaux aménagements et cheminements sont plus qualitatifs. Enfin, pour les habitants des Ormeaux, cet espace sera un écrin de verdure plus agréable et apportera plus de fraîcheur l'été.



4- Petits jardins et jardinières en 2025



Plusieurs aménagements paysagers et végétalisés ont été réalisés, un jardin à la Résidence Les Plantiers, un autre à l'intersection des avenues de France et Jean Moulin ainsi que des jardinières rue Paul Valéry. Conçus par les équipes des espaces verts de la Ville, ces petits coins de verdure embellissent le cadre de vie des résidents très satisfaits de cette valorisation paysagère durable. Les végétaux plantés sont des espèces résistantes à la chaleur. Un arrosage en goutte à goutte, des galets et du paillis en copeaux de bois complètent l'aménagement pour qu'il soit économique en eau.



5- Cour oasis dans les écoles



Depuis quelques années, la Ville accompagne les établissements scolaires dans la transformation de leurs cours de récréation pour mieux répondre aux enjeux climatiques, urbains et sociaux. Une cour d'école oasis végétalisée, avec des matériaux naturels et moins d'asphalte a été réalisée en 2023 pour le groupe scolaire Anne Sylvestre dans le quartier des bords de l'étang et l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau. En 2024, c'est le groupe scolaire Robert Badinter dans le quartier des Pins et le parvis de l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau qui en ont bénéficié. Deux études sont en cours pour la cour d'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau et pour le groupe scolaire Martine Morin à La Plaine, ainsi que son parvis.



6- Projet en cours, le futur poumon vert en plein cœur du centre-ville

Le territoire communal donne déjà à ses habitants la possibilité de profiter d'espaces arborés, de s'évader et de prendre l'air à proximité de chez eux. Mais aujourd'hui, grâce à la fusion de deux groupes scolaires, Prairial et Gauguin, un terrain est disponible en lieu et place de l'actuel groupe scolaire Paul Gauguin. C'est l'opportunité de connecter le parc Saint-Exupéry au

parc d'Aventure, une chance de créer un grand parc urbain sur près de 3,5 Ha.

La Ville a associé les Vitrollais à la création de ce grand parc arboré en centre-ville. Plusieurs phases de concertation en 2024 avec les habitants ont lancé la démarche. Riverains, familles, résidents ont participé à dessiner le futur poumon vert du centre-ville dont voici l'étude paysagère.

